

lifax (M. Isnor) eût à déférer à l'avis des chefs de son parti à Ottawa, sur la question de savoir si les rigueurs de la saison dans sa propre ville sont propices à la tenue d'une élection complémentaire.

M. GRAYDON: Etes-vous déjà allés dans Grey-Nord?

Le très hon. M. MACKENZIE: Nous y avons remporté des victoires bien avant vous.

M. GRAYDON: Mais nous avons remporté les deux dernières. C'est ce qui importe.

Le très hon. M. MACKENZIE: Et dans Cartier, où étiez-vous?

M. L'ORATEUR SUPPLÉANT: A l'ordre! L'honorable député de Vancouver-Burrard a la parole.

M. MERRITT: L'honorable représentant d'Halifax a donné deux autres raisons pour que la population de cette ville soit convenablement représentée à la Chambre. Il a dit, entre autres choses:

Quant à la circonscription elle-même, elle est l'une des deux qui comptent deux représentants chacune, de sorte qu'elle était encore représentée à Ottawa. M. Isnor a consenti à assumer cette nouvelle responsabilité pendant l'intérim.

Je doute qu'il ait songé à une période d'au moins sept mois et je me demande si la nouvelle méthode constitutionnelle qui permet au survivant d'une circonscription qui compte deux représentants de se constituer le représentant du siège devenu vacant, donne à la circonscription une représentation convenable à la Chambre. Puis l'honorable député a donné l'assurance suivante à la population d'Halifax:

Dans l'intervalle, a-t-il dit, son parti jouit encore de la majorité, et il ne craint pas qu'un vote pris à l'improviste puisse renverser le Gouvernement à la Chambre des communes.

Ce n'est pas une raison suffisante pour retarder une élection complémentaire. Je vais répéter, comme nous l'avons fait tant de fois, quelque chose que le cabinet semble avoir oublié. Le Parlement n'est pas administré pour l'avantage du cabinet. Nous n'élisons pas des députés dans le seul but d'assurer une légère majorité au Gouvernement; à vrai dire, il arrive que la population canadienne élise des représentants qui réduisent encore davantage sa faible majorité et nous avons toutes les raisons de croire qu'il en serait ainsi si le Gouvernement décidait d'ordonner cette élection complémentaire. Voilà les trois seules raisons avancées par des personnes responsables du parti ministériel, fonctionnaires ou autres, pour empêcher la tenue immédiate d'une élection à Halifax. Dans soixante jours, il est peu probable que cette région soit en-

[M. Merritt.]

core en hiver. Je le sais, bien que je ne m'y sois rendu qu'une seule fois; le Gouvernement ne peut donc plus invoquer cette excuse.

Je désire également signaler ce que disait le premier ministre (M. Mackenzie King), lorsqu'il était chef de l'opposition, en 1920 et 1934. Voici comment le hansard du 1er mars 1920, page 31, rapporte ses paroles au sujet de l'élection complémentaire d'Elgin-Est:

Je l'affirme donc, monsieur l'Orateur, en regard du gouvernement parlementaire en matière de représentation et si on examine les lois qui ont présidé à l'élection des membres de ce Parlement, ainsi que leur mode d'application, on demeure convaincu qu'il existe une désorganisation complète de la représentation parlementaire, comparativement à ce qu'elle aurait dû être, si l'on eût eu à cœur de conserver dans leur intégrité nos institutions politiques.

J'approuve chacune des paroles prononcées par le très honorable député en cette circonstance. Je viens de citer les paroles de l'honorable représentant d'Halifax, indiquant qu'il commet l'irrégularité même que son chef dénonçait, il y a déjà longtemps, et qu'il préconise une ligne de conduite qui tend à détruire nos institutions parlementaires plutôt qu'à les raffermir. Mon chef a signalé les délais qui ont précédé les élections complémentaires des six derniers mois. Aucun député n'a pu s'empêcher de constater que le Gouvernement s'est empressé d'agir chaque fois qu'il pensait ses chances bonnes mais qu'il a attendu le plus longtemps possible avant d'annoncer des élections complémentaires, chaque fois qu'il craignait d'être battu, comme il l'a été effectivement d'ailleurs. Dans la plupart des circonscriptions où le Gouvernement a été battu, l'élection n'avait eu lieu que quatre et même six mois après que le siège eut été déclaré vacant, tandis que dans celles où il a remporté la victoire, le délai n'avait pas dépassé deux mois. Comme cela saute aux yeux j'aurais cru que le Gouvernement comprendrait que de tels délais équivalaient à l'aveu d'une défaite, si bien que plus ils se prolongeaient, plus la situation empirait. Enfin, cela le regarde. Toutefois, je citerai ce que disait le premier ministre, le 29 janvier 1934, comme en fait foi la page 18 des *Débats* de l'année en question:

Le premier ministre a le pouvoir de décréter que la circonscription d'Oxford-Sud doit avoir un représentant, mais jusqu'ici on lui a refusé cette représentation. Tout tend donc à démontrer que, non seulement le Gouvernement a perdu la confiance du pays, mais qu'il a perdu confiance en lui-même.

Je ne m'étonnerais pas que les événements consacrent le don de prophétie du premier ministre et que, dans le cas d'Halifax, mettant en pratique ce qu'il blâmait en 1934, il songe, avec son Gouvernement, aux considérations